

■ **Caisse-maladie et accidents Universa**, à Martigny,
CH-035.7.029.964-3, assurer ses affiliés contre les conséquences
économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de
l'invalidité et du décès, etc..., fondation (FOSC no 221 du
14. 11. 2006, p. 17, publ. 3635462). Nouvelle autorité de surveil-
lance: Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral de
la santé publique, 3003 Berne.
Journal no 482 du 04.04.2007
(03880654 / CH-035.7.029.964-3)